

M. MONTAGUE : Mon honorable ami cherche une tangente.

Le MINISTRE DES FINANCES : Non ; mon honorable ami avance une chose, mais il s'apercevra, renseignements pris, qu'il est dans l'erreur. Il nous dit que le crédit du Canada fut à son apogée sous l'ancienne administration. Là-dessus il se trompe, bien que je ne désire pas jeter de blâme sur l'ancien régime.

M. MONTAGUE : L'honorable ministre admettra que c'est sous l'administration conservatrice que le Canada fut si bien coté sur le marché financier de la Grande-Bretagne que notre 3 pour 100 se vendit à 107 ou 108.

Le MINISTRE DES FINANCES : Je ne me rappelle pas les cours.

M. MONTAGUE : Que l'honorable ministre les consulte ; il verra que ce que je dis est exact.

Le MINISTRE DES FINANCES : Ceci n'a aucun rapport avec l'affirmation de l'honorable député. Il a prétendu que le crédit du Canada fut à son apogée sous l'ancien régime. Voilà ce que je nie et voilà où l'honorable député fait erreur. Le cours du 3 pour 100 canadien à cette époque n'a rien à faire avec cette question.

M. MONTAGUE : Si le crédit du Canada n'eût pas été à son apogée, l'honorable ministre n'aurait pas pu dans la suite emprunter à d'aussi bonnes conditions.

Le MINISTRE DES FINANCES : Autant vaudrait dire que si Christophe Colomb n'avait pas découvert l'Amérique—

M. MONTAGUE : Eh bien ! si Christophe Colomb revenait sur la terre, il ne reconnaîtrait pas le parti libéral. Je désire également faire observer qu'à l'époque où le Canada occupait une position si avantageuse sur le marché monétaire, où sir Charles Tupper nous obtenait ces faveurs du gouvernement impérial, un autre facteur était en jeu. Je parle du voisin du ministre des Finances, de l'honorable représentant d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) ; que faisait-il alors ? Travaillait-il à établir le crédit du Canada ? Non, il écrivait dans l'*Economist* de Londres pour dire au peuple anglais de se méfier des valeurs canadiennes parce qu'on ruinait le Canada, qu'on saignait à blanc sa population, que le pays courait vers la ruine. Autre chose : je demande en toute franchise à mon honorable ami, s'il pense qu'en 1893 notre situation eut été aussi florissante qu'elle l'était, si nous avions adopté la réciprocité absolue en 1891 ? Une élection eut lieu en ce pays en 1891. C'est alors que l'honorable ministre et ses amis prêchaient la réciprocité absolue avec les Etats-Unis d'Amérique.

M. McMILLAN : Pourquoi a-t-on tenue cette élection, si ce n'est que le gouvernement d'alors désirait se faire autoriser à se

rendre à Washington pour discuter cette même question ?

M. MONTAGUE : Ceci ne fait pas l'affaire de l'honorable député.

M. McMILLAN : Ce qui ne fait pas mon affaire c'est d'entendre débiter des assertions erronées.

M. MONTAGUE : Je demande à l'honorable ministre des Finances de répondre à ma question.

Le MINISTRE DES FINANCES : Mon honorable ami n'est pas sérieux. Il me demande si je crois que la situation du Canada eut été aussi bonne qu'elle l'était en 1893, si le parti libéral avait remporté les élections de 1891. Il ne voudra pas s'en rapporter à moi là-dessus. Je crois que la situation du Canada eût été bien meilleure.

M. MONTAGUE : Cette réponse me plaît infiniment. Il dit que le pays eût été plus prospère en 1893 si la réciprocité absolue et un tarif hostile à la Grande-Bretagne avaient été adoptés en 1891. Il ne partage pas l'opinion bien arrêtée qu'entretiennent deux députés de la droite.

Le MINISTRE DES FINANCES : Vous n'er savez rien.

M. MONTAGUE : Nous aurions eu, et l'honorable ministre le sait comme le savent également tous les hommes d'affaires du pays, une débâcle financière aussi désastreuse que celle qui se fit sentir en Australie, et nous n'aurions pas pu terminer le travail d'amélioration entrepris en 1889.

Pendant que je suis à traiter la question de la réciprocité absolue, je veux dire un mot à l'adresse de mon honorable ami, le ministre des Douanes (M. Paterson). Je suis abasourdi de sa naïveté. Il a longtemps siégé sur les banquettes de l'opposition, il a pris part aux luttes électorales dans plusieurs comtés d'Ontario, et cependant il a eu, je ne dirai pas l'audace, mais la présomption de vouloir soutenir qu'au meilleur de sa connaissance le parti auquel il appartient n'a jamais préconisé l'idée d'enlever toutes les barrières commerciales entre ce pays et les Etats-Unis. Il a dit : "J'ai toujours cru que nous devions avoir des articles impossibles et des articles exempts de droits ; que nous pourrions nous entendre au sujet de certaines marchandises et différer d'opinion sur le traitement à accorder à d'autres produits. Voilà la politique du parti libéral canadien." Je demande aux amis qui siègent du même côté que l'honorable ministre s'ils abondent dans ce sens ? Comme mon chef l'a fait observer, pourquoi l'honorable Edward Blake se serait-il séparé d'eux s'ils ne demandaient pas autre chose qu'une réciprocité ordinaire ? Est-il parmi la droite, un seul député ayant pris part à la lutte électorale en 1891 qui ignore que les libéraux, grands et petits, réclamaient alors la réciprocité entre ce pays et les Etats-